

L'INDUSTREET

Siège : 2 rue Joséphine Baker – 93240 Stains

Association déclarée le 31 octobre 2019 à la Préfecture de la Seine-Saint-Denis

Publiée le 9 novembre 2019 au JOAF

RNA W931022712

SIREN 879 261 485

ORIGINAL

RAPPORT MORAL ET FINANCIER SUR L'ACTIVITE DE
L'EXERCICE 2020
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'INDUSTREET

Le présent rapport est établi par le Conseil d'Administration à destination de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle devant statuer sur l'approbation des comptes du premier exercice de l'association L'INDUSTREET.

Conformément à l'article 13 des statuts de l'Association, le premier exercice social commence au jour de la publication de l'Association au Journal Officiel, soit le 9 novembre 2019, pour se terminer au 31 décembre 2020. Cet exercice s'étale donc par exception sur 14 mois.

I. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DU PREMIER EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

1. RAPPEL DE L'OBJET ET DES VALEURS DE L'ASSOCIATION

Créée à l'initiative de Total SE et de la Fondation TOTAL, l'association L'Industreet a pour objet d'apporter à des jeunes, avec ou sans qualification, éloignés des structures éducatives et de l'emploi, une formation gratuite à finalité professionnelle sur les métiers industriels d'avenir afin de leur permettre d'acquérir les compétences techniques, transverses et comportementales nécessaires à l'exercice d'un métier et de favoriser ainsi leur insertion professionnelle ou la poursuite de leurs études.

Dans ce cadre, l'association a pour mission :

- D'accueillir gratuitement les jeunes sur le site du campus géré par l'association et de prendre en charge leur formation dans le cadre de parcours proposés par l'association, selon une approche pédagogique globale et innovante comprenant des périodes de sélection, d'intégration, de mise à niveau, d'acquisition des savoir-être fondamentaux et de compétences professionnelles techniques ;
- D'organiser et de gérer des actions et programmes de formation préparant à des diplômes, titres ou certificats à finalité professionnelle reconnus par le ministère du travail, incluant des activités à vocation pédagogique, éducative, sociale, sportive, entrepreneuriale et culturelle contribuant à l'insertion professionnelle et à l'employabilité de ces jeunes ;
- De promouvoir des formations sur des métiers industriels d'avenir et de mobiliser, fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes, les pouvoirs publics et les entreprises autour du projet de l'association en vue de répondre aux besoins d'emplois de demain ;
- De proposer, le cas échéant, des solutions d'accompagnement, de restauration, d'hébergement et/ou de mobilité à certains des jeunes accueillis sur le Campus de l'association.

2. CREATION, GOUVERNANCE ET ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

L'association L'industreet, créée en novembre 2019 est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Composition et réunions du Conseil d'administration :

Ses deux fondateurs sont l'entreprise TOTAL SE et la Fondation d'entreprise Total. Lors de l'Assemblée Générale constitutive qui s'est tenue le 30 septembre 2019, quatre administrateurs ont été nommés pour une durée de trois ans :

- Madame Manoelle LEPOUTRE, Déléguée Générale de la Fondation d'entreprise Total, nommée Présidente de l'Industreet ;
- Madame Anne BOYON-FUSTER, Secrétaire Générale de la Fondation d'entreprise Total, nommée Trésorière de l'Industreet ;
- Monsieur Abdul MALIK, Chef de Département Direction Engagement société civile, nommé Administrateur de l'Industreet ;
- Monsieur Bruno COURME, Directeur de la Division Total Foundation.

Le 24 janvier 2020, la Présidente, Madame Manoelle Lepoutre, nomme un Directeur Général, Monsieur Olivier Riboud.

Lors du Conseil d'administration du 15 décembre 2020, le Conseil est informé de la démission de Monsieur Abdul Malik de son mandat d'administrateur de l'Industreet. Conformément à l'article 9.1 des statuts, le Conseil d'administration coopte à l'unanimité Olivier Depraz en qualité d'administrateur pour le remplacer, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant en 2022, sur les comptes de l'exercice 2021.

Cette cooptation est soumise à la ratification de la présente Assemblée Générale Ordinaire de l'Association.

Trois réunions du Conseil d'administration ont eu lieu durant ce premier exercice, les 29 avril 2020, 10 septembre 2020 et 15 décembre 2020. Les principales décisions adoptées concernent :

- La validation des budgets 2020 et 2021 ainsi que des besoins en trésorerie,
- La validation des appels de fonds auprès de la Fondation d'entreprise Total,
- La validation et le suivi des conditions de recrutement et de rémunération du personnel de l'association,
- Les prévisions de clôture de l'exercice 2020 et les actualisations du budget de l'exercice 2021,
- La revue des processus administratifs et de gestion.

Effectif salarié de l'Association :

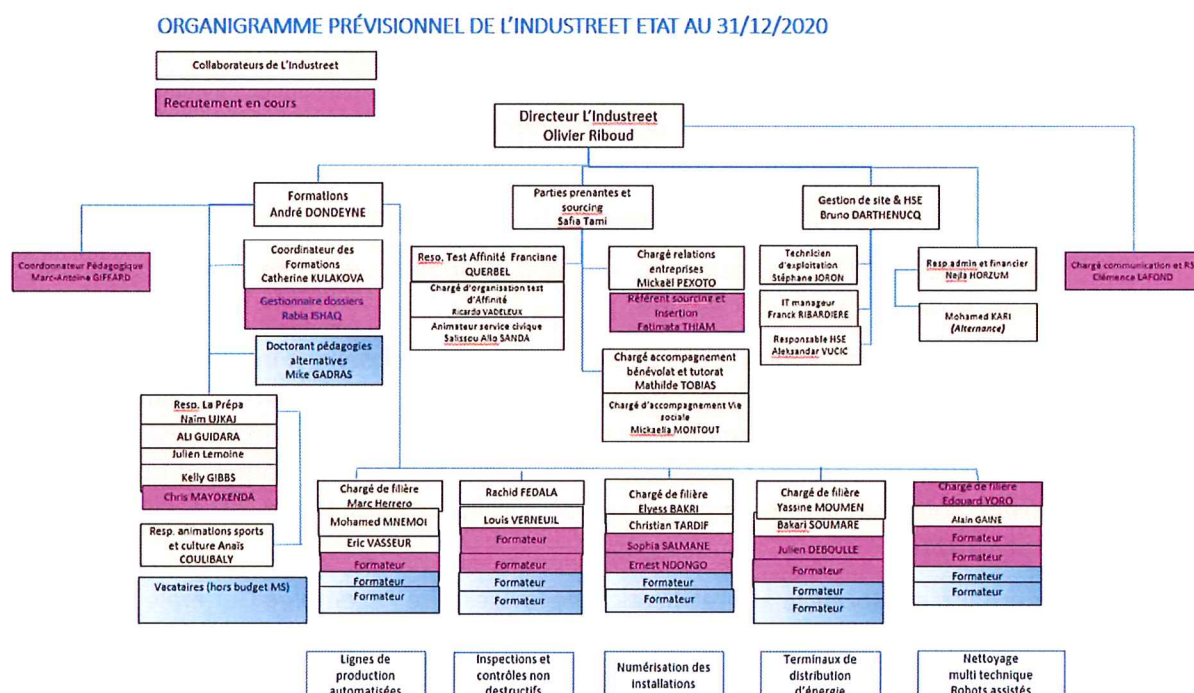
La constitution de l'équipe des collaborateurs en charge de mettre en œuvre le projet, fait partie de faits notoires et essentiels de ce premier exercice de l'association.

Les deux premiers contrats de travail à durée indéterminée (CDI) ont débuté le 1^{er} février 2020 pour Olivier Riboud, Directeur général de L'industreet, et Safia Tami, Directrice sourcing et parties prenantes.

Puis, le 1^{er} avril 2020, six collaborateurs sont embauchés en contrat à durée indéterminée (CDI).

Au 31 décembre 2020, l'effectif était composé de 32 salariés, dont un contrat d'alternance. Un service civique s'ajoute à cet effectif.

La structure de l'effectif est détaillée dans l'organigramme de L'Industreet, exposé ci-après.



Bénévolat dont a bénéficié l'Association :

Le fonctionnement de L'Industreet repose également sur la présence de bénévoles :

- 11 bénévoles ont participé à l'animation de la Dictée Géante le 26 février 2020 ;
- 23 bénévoles ont participé à un point d'arrêt du Bus de l'Initiative entre septembre et novembre 2020. Cela a représenté 3 à 4 heures par mission auxquelles s'ajoutent deux heures de formation.
- 20 bénévoles ont participé à une JTA (Journée Test d'Affinité) entre octobre et décembre 2020. Cela représente 7 heures par mission et 1 heure 30 de formation.
- 6 bénévoles ont commencé le mentorat en décembre 2020. Au total, ce sont 20 mentors qui ont été recrutés, pour deux à quatre heures de mentorat par mois.

La majorité des bénévoles a été recrutée, via le programme Action! du groupe Total pour les missions ponctuelles (JTA et Bus de l'Initiative), grâce aussi à un partenariat avec « Tous Bénévoles » et enfin via LinkedIn.

3. PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DU PREMIER EXERCICE 2020

Symbole du démarrage du projet, un événement matérialisant la pose de la première pierre de l'édifice de l'Industreet a eu lieu le 19 novembre 2019 en présence de Murielle Pennicaud, ministre du Travail, et de Patrick Pouyanné, Président Directeur Général de Total.

Jusqu'à la remise des clés du bâtiment coïncidant avec la prise à bail le 29 décembre 2020, les équipes en charge du projet de L'industreet ont occupé successivement des espaces à La Défense, dans un lieu de coworking place de la République à Paris, puis simultanément dans trois lieux à Stains.

Pour pouvoir exercer ses missions conformément à la réglementation, L'Industreet a dû demander ou obtenir des agréments ou habilitations :

- Déclaration d'activité d'Organisme de Formation (N°11930836293) auprès de la DIRECCTE Ile de France le 28 septembre 2020 : permet de donner un statut juridique aux jeunes en formation,
- Agrément de l'Etat afin de proposer des missions en service civique le 7 août 2020,
- Validation par la commission de sécurité du statut ERP (établissement recevant du public) du bâtiment le 4 novembre 2020

Pour s'assurer de la pertinence du projet, de son contenu mais aussi pour commencer à assurer sa promotion, 9 événements ont été organisés (Dunkerque, Toulouse, Stains, Paris, Lyon, Metz) réunissant plus de 230 participants, acteurs institutionnels, organisations et structures d'accompagnements, entreprises, jeunes.

Différentes actions pour promouvoir L'Industreet auprès des jeunes et les inciter à candidater ont été organisées :

- Dictée Géante à La Villette en février 2020 ayant regroupé plus de 400 participants
- Bus de L'Initiative : 21 arrêts en Ile de France, 779 personnes reçues, 96 pré-inscrits
- Participation à des salons et forums
- Réalisation d'informations collectives auprès des structures et association d'insertions (Missions Locales, Epide, Ecoles de la deuxième Chance...)

L'ouverture des inscriptions pour les jeunes a eu lieu le 22 juin 2020, les premières journées de sélection (JTA – Journées Tests d'Affinité) ont eu lieu les 19 et 22 octobre 2020 dans un tiers lieu, la Maison du Temps Libre à Stains. Au total 6 JTA ont été organisées dont 2 en distanciel.

Au total en 2020 :

- 2330 personnes ont manifesté le souhait de s'inscrire,
- 781 jeunes ont finalisé leur inscription sur le site internet,
- 510 ont été invités aux Journées JTA,
- 112 se sont présentés aux JTA,
- 63 ont été sélectionnés pour intégrer l'Industreet.

L'accueil des premiers stagiaires a eu lieu le 12 novembre à La Ferme des Possibles à Stains pour un groupe limité de 13 jeunes en raison du retard dans la livraison du bâtiment et des impératifs la distanciation sociale en raison de la pandémie de COVID-19.

Le premier exercice 2020 marque ainsi le lancement opérationnel du projet L'Industreet, la construction et l'ouverture du campus de l'industrie du futur avec l'accueil de ses premiers stagiaires à partir de la fin d'année 2020 dans un contexte sanitaire très particulier (épidémie de coronavirus) ayant ajouté un degré de complexité à la réalisation du projet.

4. CONVENTIONS ET PARTENARIATS CONCLUS AU COURS DU PREMIER EXERCICE 2020

La convention cadre de mécénat n°C002348 effective jusqu'au 31 décembre 2022 a été signée le 9 décembre 2019 entre la Fondation d'entreprise Total et L'Industreet. Cette convention permet d'assurer le financement de la mission de l'Association, son fonctionnement, ainsi que ses investissements. Un comité de pilotage permet d'assurer un suivi régulier des appels de fonds, du budget et des dépenses engagées, sous la responsabilité de la Présidente et de la Trésorière et le contrôle du Conseil d'administration.

Une convention de recherche pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 29 février 2024 a été signée entre L'Industreet et l'Université Paris Sorbonne Nord afin de réaliser une étude d'impact sur le concept pédagogique mis en place et la posture des formateurs.

II. COMPTE-RENDU DE LA GESTION FINANCIERE ET PRESENTATION DES COMPTES DU PREMIER EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été établis conformément au nouveau règlement ANC n°2018-06 (application par anticipation). A défaut de dispositions spécifiques prévues par le règlement ANC n°2018-06, les dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général s'appliquent (Art 111-2).

Compte de résultat :

Pour son premier exercice clos le 31 décembre 2020 d'une durée exceptionnelle de 14 mois, l'association a bénéficié d'un versement de 6 650 000 € de la Fondation d'entreprise Total dans le cadre de la convention de mécénat signée le 9 décembre 2019.

Les charges d'exploitation de l'association au cours de cet exercice se sont élevées à

1 977 999 € réparties comme suit :

- Autres achats et charges externes : 949 k€
- Aides financières : 15k€
- Impôts et taxes : 39k€
- Charges de personnel : 925 k€
- Autres charges : 16 k€
- Dotations aux amortissements : 34 k€ sur les immobilisations corporelles et incorporelles détaillées ci-après

En l'absence de résultat financier ou exceptionnel, le premier exercice 2020 se solde par un excédent de 4 672 483€.

Bilan :

Le total de l'actif s'élève à 6 820 720 € dont 2 830 530 € au titre des immobilisations.

Le total du passif s'élève à 6 820 720 € dont 1 624 074 € au titre des factures non parvenues sur les immobilisations.

Investissements réalisés au cours de l'exercice :

L'Association a investi dans son infrastructure, afin de pouvoir ouvrir le campus de l'industrie du futur en fin d'année 2020

Cela se traduit par la présentation du tableau d'immobilisations brutes suivant :

Type d'investissements	Montant en K euros
Immobilisations incorporelles	466
Immobilisations incorporelles – En cours	436
Immobilisations corporelles – Installations techniques, matériels et outils industriels	244
Immobilisations corporelles – Matériels informatiques	78
Immobilisations corporelles – En cours	1 622
Immobilisations financières	19
Total	2 865

Les investissements incorporels correspondent :

- aux développements du site internet de l'association, ayant pour but de promouvoir le projet, d'attirer des candidats,
- à la création des parcours et supports pédagogiques des futurs élèves.

Les investissements corporels correspondent à l'aménagement du campus pour en faire un centre de formation avec des équipements dotés des dernières technologies. Le but est de former des jeunes aux métiers de l'industrie du futur, conformément à l'objet de l'association.

La plupart des investissements et aménagements n'étaient pas mis en service en fin d'année 2020, ce qui explique le niveau élevé des immobilisations en cours.

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter en report à nouveau l'excédent de l'exercice qui s'élève à 4 672 483€

III. EVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE L'ASSOCIATION SUR L'EXERCICE EN COURS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Projets sur l'exercice 2021 :

Outre l'objectif d'accueillir 200 jeunes en formation, l'exercice 2021 se focalisera principalement sur la finalisation de l'organisation des équipes, de l'installation des équipements, du développement de l'ingénierie pédagogique pour chacune des filières, et des conditions d'accueil des stagiaires.

A ce titre les principaux chantiers concernent :

- L'organisation des équipes :
 - Finalisation des recrutements
 - Mise en place d'un CSE
 - Identification et on boarding de vacataires pour l'animation de certains modules de formation
- L'installation des équipements :
 - Installation du mobilier
 - Complément d'acquisition et installation des équipements pédagogiques dans l'atelier et les autres espaces pédagogiques
 - La mise en service de l'installation solaire
- Le développement, la formalisation et la capitalisation de l'ingénierie pédagogique pour chacune des filières
- Les conditions d'accueil des stagiaires :
 - Possibilité d'accéder à un logement en résidence étudiante
 - Possibilité de bénéficier de l'offre de restauration

Ce à quoi il faut rajouter l'accueil de l'école de production « Iron Academy » sur le site de Stains.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Entre le 1^{er} janvier 2021 et la date d'établissement du présent rapport, aucun événement important susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes n'est à signaler.

* * * * *

Le Conseil d'administration invite l'Assemblée générale ordinaire à bien vouloir approuver les comptes annuels du premier exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont présentés et à adopter les résolutions qui sont soumises à son vote.

Le 27 mai 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Pour le Conseil d'administration
Madame Manoelle Lepoutre
Présidente

